

**fédération
des services
publics**

la
cgt

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE : **JE VOTE CGT !**



Service public d'incendie et de secours (SDIS)

Partout en France, les syndicats CGT et leurs représentant-es au sein des instances paritaires locales et nationales portent les besoins, les aspirations et les revendications des personnels. Ils mènent la bataille revendicative pour améliorer les conditions de travail et de vie de toutes et tous.

Les agent-es et leurs outils de travail ne doivent pas être une variable d'ajustement de l'austérité

Alors que les changements climatiques et l'austérité dans la santé s'accroissent, qu'il manque des agent-es publics, sapeurs-pompiers, techniciens, rédacteurs, personnels administratifs et techniques... pour assurer les missions qui incombent aux services publics d'incendie et de secours, que le service se dégrade (allongement

des délais de secours, hausse de la durée d'intervention, augmentation de la charge de travail, baisse des moyens financiers, etc.), les réponses de l'État et des employeurs locaux sont : la baisse de la rémunération des arrêts maladie, la menace de jours de carence, le gel du point d'indice et un manque de moyens à la hauteur des besoins des agent-es et de la population.

Les réponses que porte la CGT pour les services d'incendie et de secours :

Il est nécessaire de revoir en profondeur le financement des SIS, ainsi que de renforcer les recrutements de sapeurs-pompiers professionnels et d'agent-es des filières administratives et techniques. Ces mesures sont indispensables pour garantir l'accomplissement des missions de service public tout en assurant des conditions de travail

acceptables, voire sécuritaires, notamment face aux problématiques de sous-effectif dans les engins et à la surcharge de travail.

La santé des agent-es doit rester une priorité, incluant la prévention des expositions, les visites médicales, les aménagements, le suivi des expositions et le suivi post-professionnel. Bien que certaines avancées aient été réalisées, nous sommes encore loin des mesures indispensables pour répondre pleinement à ces enjeux.

Le travail doit s'adapter aux agent-es et non l'inverse.

Le temps de travail ne peut être défini uniquement en fonction des contraintes budgétaires et le matériel doit être renouvelé chaque fois que possible pour une meilleure protection des agent-es (des tronçonneuses aux bâtiments en passant par les engins motorisés).

Il est temps de normaliser le travail dans les SIS, du temps de travail aux relations sociales entre les agent-es! Avec la CGT, vous agissez pour un monde plus juste et des conditions de vie au travail plus conformes aux standards du XXI^e siècle.

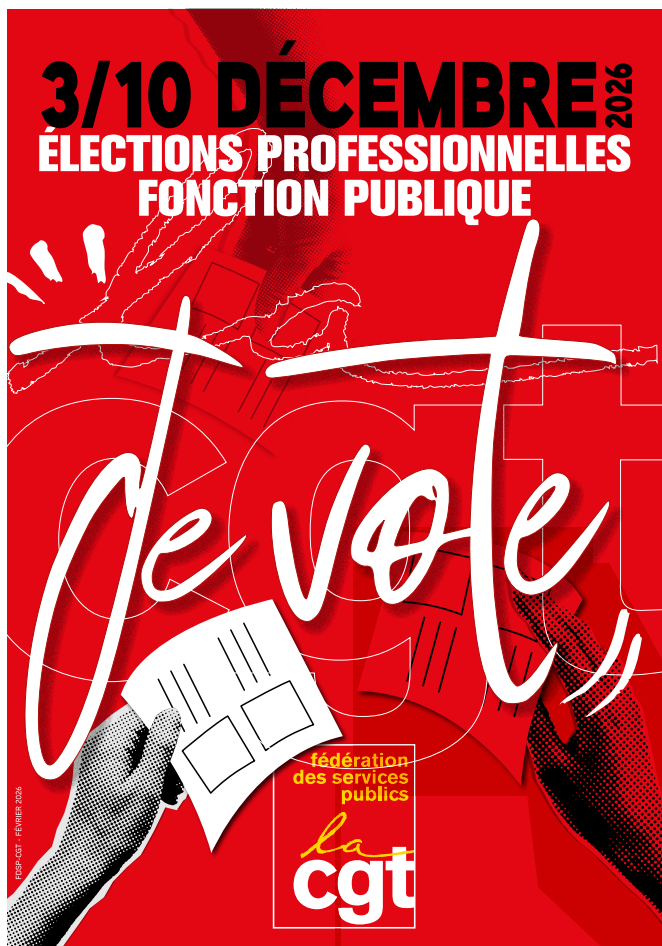
La CGT revendique :

- Augmentation du point d'indice à 6,50€ immédiatement
- Un plan de recrutement et de titularisation massif
- Un plan d'investissement dans le matériel nécessaire aux interventions
- Un travail en profondeur sur le temps de travail...

Pour être efficaces, pour assurer notre présence auprès des agent-es et des salarié-es dans toutes les

instances **CST**, les **CAP**, en **CCP***, pour que nos revendications soient entendues et validées par les pouvoirs publics, nous devons être encore plus forts :

* CST : Comité social territorial, CAP : Commission administrative paritaire, CCP : Commission consultative paritaire



MES MISSIONS ONT UN SENS,
MON VOTE AUSSI

.....
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
JE VOTE CGT !



Connaissez vos droits,
lisez notre guide «Droits des agents»
en scannant le QR code



Pour vous syndiquer en ligne,
scannez le Flashcode!